



Les grands chantiers retraite à venir

Par Valérie Batigne, fondatrice et présidente de [Sapiendo](#)

Avec la réforme des retraites de 2023, le système de retraite français a entamé une période de mutation profonde. L'année 2025 s'annonce décisive avec plusieurs chantiers majeurs, qui devraient impacter aussi bien les employeurs que les actifs. Tour d'horizon des trois axes principaux de réflexion et de réformes attendus.

Est-ce réaliste d'envisager un retour en arrière du recul de l'âge légal ?

Selon le Parti socialiste, qui a été reçu le 6 janvier au ministère de l'Économie et des Finances, le gouvernement a fait part d'une proposition d'évolution de la réforme de la retraite. Les concessions accordées en contrepartie du recul de l'âge de départ seront-elles maintenues ? L'accélération de la réforme Touraine sera-t-elle impactée ? Enfin, quel serait le coût opérationnel d'une nouvelle réforme ?

Le défi de l'emploi des seniors

Le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, acté par la réforme de 2023, impose aux seniors de rester plus longtemps sur le marché du travail. Toutefois, cela soulève des questions majeures : comment assurer leur employabilité et prévenir les situations de précarité ?

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs dispositifs sont à l'étude :

- le CDI senior : l'objectif serait d'inciter les employeurs à embaucher des salariés âgés grâce à des conditions assouplies (exonérations de charges, flexibilité accrue...);
- l'index senior : sur le modèle de l'index égalité hommes-femmes, cet outil permettrait de mesurer et d'encourager la présence des seniors dans les entreprises. Il pourrait s'accompagner de sanctions ou d'avantages financiers pour les employeurs.

La priorité sera donc de créer un cadre incitatif pour encourager les entreprises à conserver ou à recruter des seniors, tout en adaptant les conditions de travail à leurs besoins.

Focus : la réforme de l'assurance-chômage (traitements, salaires, pensions, rentes)

En parallèle des mesures sur l'emploi des seniors, la réforme de l'assurance chômage reste un chantier central pour 2025. Le 14 novembre, les partenaires sociaux s'étaient entendus sur l'implémentation de différentes mesures, qui devaient entrer en vigueur en février 2025. En substance, l'accord visait à durcir les règles d'indemnisation des seniors, en décalant de deux années les bornes d'âge à partir desquelles ils peuvent toucher une indemnisation plus longue. Toutefois, avec la censure du gouvernement Barnier et la constitution d'un nouveau gouvernement sous l'égide de François Bayrou, ces mesures pourraient être reportées, voire remaniées ou annulées. À suivre donc !

L'assouplissement du dispositif de retraite progressive

Grande nouveauté actée par les partenaires sociaux : l'assouplissement du dispositif de retraite progressive. Désormais, les assurés pourront y accéder dès 60 ans, soit 4 ans avant l'âge légal de départ à la retraite, contre 2 ans auparavant.

La retraite progressive permet aux actifs de réduire leur temps de travail tout en percevant une partie de leur pension. Ce dispositif présente plusieurs avantages :

- il favorise une transition douce vers la retraite, en évitant une rupture brutale avec l'activité professionnelle ;
- il permet aux entreprises de conserver des compétences clés tout en préparant le passage de relais.

Toutefois, des interrogations subsistent : quand cet assouplissement sera-t-il effectif ? Quelles seront les modalités d'application concrètes pour les employeurs et les salariés ? Les prochains mois devraient apporter des réponses précises.